

Image not found or type unknown



Recuperer une maison familiale

Par **lili**, le **10/08/2009** à **17:26**

Bonjour,rrnrnCela fait maintenant 11 ans (nous sommes 5 freres et soeurs) que notre mère est décédée et nous a laissé une maison sur la guyane, vivant en france nous avons mis une cousine à nous dans la maison sans rien lui demander comme loyer, juste qu'elle garde la maison.rnAujourd'hui nous sommes grands et avons des enfants nous souhaitons récupérer la maison à l'amiable sans causer de tords à notre cousine, comment procéder le plus simplement.rnNous souhaitons lui écrire en recommandé pour lui expliquer tout ça et entamer un dialogue.rnrnQue nous conseillez-vous, quel courrier envoyer et comment le rédiger ?rrnrnMerci d'avancernvous pouvez nous contacter au 0643201543